

L'Essentiel du Droit

Rétrospection Hongkongaise 2023 – 2025

Mai 2026 — Numéro Spécial N°2



SOMMAIRE

- I Droit des Sociétés (3 actualités)
- II Droit des Contrats (1 actualité)
- III Propriété Intellectuelle (3 actualités)
- IV Protection des Données & Cybersécurité (3 actualités)
- V Droit des Étrangers & Investissement (4 actualités)
- VI Droit Pénal (3 actualités)



I Droit des Sociétés

Loi révisée

Régime des actions de trésorerie pour les sociétés cotées

Modification de l'Ordonnance sur les sociétés (Cap. 622) — Entrée en vigueur le 17 avril 2025

Cette modification à l'Ordonnance sur les sociétés autorise les sociétés cotées constituées à Hong Kong à détenir les actions rachetées en tant qu'actions de trésorerie, sous réserve de restrictions spécifiques. Le régime permet aux sociétés d'annuler, de transférer ou de vendre ces actions de trésorerie selon les modalités prescrites par la législation. Cette mesure modernise le cadre légal des rachats d'actions et confère une plus grande flexibilité aux émetteurs dans la gestion de leur capital-actions, tout en maintenant des garde-fous réglementaires pour protéger les intérêts des actionnaires.

[Texte officiel \(elegislation.gov.hk\) →](#)

Nouveau régime

Régime de changement de domicile de société à Hong Kong

Nouvelle Partie 17A de l'Ordonnance sur les sociétés — Entrée en vigueur le 23 mai 2025

Cette modification introduit un régime complet permettant aux sociétés étrangères opérant ou cotées à Hong Kong de transférer leur domicile juridique à Hong Kong. Ce régime novateur réduit le fardeau réglementaire et les coûts de conformité pour les émetteurs étrangers cherchant à renforcer leur présence à Hong Kong. Le mécanisme de changement de domicile facilite l'intégration progressive des sociétés dans le cadre juridique local tout en préservant la continuité de leurs opérations commerciales et de leurs droits de propriété.

[Texte officiel \(elegislation.gov.hk\) →](#)

Renforcement du Code de gouvernance des entreprises cotées

Conclusions de la Bourse de Hong Kong — Entrée en vigueur le 1er juillet 2025

La Bourse de Hong Kong a publié des conclusions majeures renforçant le Code de gouvernance des entreprises. Les modifications comprennent l'instauration d'une limite de six mandats pour les administrateurs indépendants, une limite de neuf ans de mandature en deux phases, l'obligation de 24 heures de formation pour les nouveaux administrateurs au cours des 18 premiers mois, ainsi que des améliorations relatives à l'indépendance du conseil, à la diversité et à la gestion des risques. Ces changements visent à renforcer l'efficacité des organes de direction des sociétés cotées.

[Source officielle \(hkexnews.hk\) →](#)

II

Droit des Contrats

Nouvelles Règles d'arbitrage administré du HKIAC 2024

Hong Kong International Arbitration Centre — Entrée en vigueur le 1er juin 2024

Les nouvelles Règles d'arbitrage du HKIAC 2024 introduisent des modifications substantielles, notamment un mandat de diversité dans la sélection des arbitres, de nouveaux pouvoirs des tribunaux concernant la sécurité de l'information et une réduction des impacts environnementaux. En parallèle, la Cour d'appel a clarifié en mai 2024 le traitement des clauses de juridiction exclusive en cas d'insolvabilité, établissant que l'accord arbitral doit être respecté même en présence d'une telle clause. Ces développements renforcent la position de Hong Kong comme centre majeur de règlement des différends commerciaux internationaux.

[Source officielle \(doj.gov.hk\) →](#)

III

Propriété Intellectuelle

Renforcement de la protection des droits d'auteur dans l'environnement numérique

Ordonnance sur les droits d'auteur (modification) 2022 — Entrée en vigueur le 1er mai 2023

L'Ordonnance sur les droits d'auteur (modification) 2022 renforce substantiellement la protection des droits d'auteur à l'ère numérique. Elle introduit un droit de communication techniquement neutre couvrant les nouveaux modes de transmission électronique, crée des exceptions équitables nouvelles et étendues (parodie, satire, caricature, pastiche, commentaire d'actualité) et établit des dispositions d'exonération pour les fournisseurs de services en ligne. Ces modifications renforcent la lutte contre le piratage numérique tout en protégeant la liberté d'expression.

[Source officielle \(ipd.gov.hk\) →](#)

Consultation publique sur les droits d'auteur et l'intelligence artificielle générative

Département de la Propriété Intellectuelle — Juillet à septembre 2024

Le gouvernement de Hong Kong a lancé en juillet 2024 une consultation publique majeure sur l'interaction entre la loi sur les droits d'auteur et les technologies d'intelligence artificielle générative. Le document de consultation clarifie que les dispositions existantes relatives aux œuvres générées par ordinateur soutiennent déjà la protection des contenus générés par l'IA. Suite à cette consultation, le gouvernement prépare l'élaboration d'un code de pratique et de propositions législatives pour adapter le cadre juridique à l'ère de l'IA générative.

[Source officielle \(ipd.gov.hk\) →](#)

Nouvelles formules de dépôt et obligation de présence locale des agents

Département de la Propriété Intellectuelle — Entrée en vigueur le 16 mai 2025

Le Département de la Propriété Intellectuelle introduit un nouvel ensemble de formules pour les marques de commerce, les brevets et les dessins enregistrés. Ces formules intègrent une nouvelle exigence obligatoire : la déclaration de l'agent confirmant sa présence physique locale à Hong Kong. Cette réforme vise à assurer l'exactitude des informations soumises et à résoudre les préoccupations relatives aux agents étrangers déposant des demandes sans être physiquement présents à Hong Kong.

[Source officielle \(ipd.gov.hk\) →](#)

IV

Protection des Données & Cybersécurité

Loi nouvelle

Loi sur la protection des infrastructures critiques (systèmes informatiques)

Conseil législatif de Hong Kong — Adoptée le 19 mars 2025

Cette première législation de cybersécurité à Hong Kong impose des obligations statutaires aux opérateurs d'infrastructures critiques dans huit secteurs essentiels : énergie, technologie, services bancaires, transports aérien, terrestre et maritime, services de santé, et télécommunications. Les opérateurs doivent élaborer un plan de gestion de la sécurité informatique et un plan d'intervention d'urgence. Les pénalités incluent des amendes de 500 000 à 5 millions de dollars HK et des amendes journalières en cas de non-conformité persistante. La loi entrera en vigueur le 1er janvier 2026.

[Texte officiel \(elegislation.gov.hk\) →](#)

Guide réglementaire

Cadre de protection des données pour les systèmes d'intelligence artificielle

Office of the Privacy Commissioner (PCPD) — 11 juin 2024

Le PCPD a publié le premier document d'orientation intitulé « Artificial Intelligence: Model Personal Data Protection Framework ». Ce cadre s'adresse aux organisations qui acquièrent, mettent en œuvre et utilisent des systèmes d'intelligence artificielle dans le contexte de leur conformité à l'Ordonnance sur la protection des données personnelles (PDPO). Le document fournit des recommandations et des bonnes pratiques pour intégrer les principes de protection des données dès la conception et tout au long du cycle de vie des systèmes d'IA.

[Source officielle \(pcpd.org.hk\) →](#)

Accord transfrontalier

Facilitation du flux de données transfrontalières dans la Grande Baie

PCPD et Administration chinoise du cyberspace (CAC) — Depuis juin 2023

Un Protocole d'accord sur la facilitation du flux de données transfrontalières au sein de la Grande Baie Guangdong-Hong Kong-Macao a été signé le 29 juin 2023, suivi de lignes directrices émises le 10 décembre 2023. Depuis le 1er novembre 2024, le Contrat type pour le flux transfrontalier d'informations personnelles couvre toutes les sociétés enregistrées dans les neuf villes de la Grande Baie ou à Hong Kong. Cet accord facilite les transferts de données tout en maintenant les protections adéquates en matière de confidentialité.

[Source officielle \(gov.hk\) →](#)

Visa · Talents

Expansion du Top Talent Pass Scheme*Département de l'Immigration (IMMD) — Octobre 2023*

Le gouvernement de Hong Kong a étendu le régime du Titre d'Accès aux Talents en portant la liste des universités admissibles de 100 à 198 établissements et en allongeant la validité du premier visa pour les talents à hauts revenus de deux à trois ans. Le schéma comporte trois catégories : les personnes ayant un revenu annuel d'au moins 2,5 millions de dollars HK, les diplômés des cent meilleures universités avec expérience, et les diplômés récents. Depuis son lancement, le programme a reçu plus de 380 000 demandes.

[Source officielle \(immd.gov.hk\) →](#)

Investissement étranger

Nouveau régime d'admission des investisseurs en capital*Département de l'Immigration (IMMD) — Lancé le 1er mars 2024*

Le Nouveau Régime d'Admission des Investisseurs en Capital remplace le régime suspendu depuis 2015. Il requiert une valeur nette minimale de 30 millions de dollars HK, avec un investissement de 27 millions en actifs financiers et 3 millions dans un portefeuille dédié. Au 28 février 2026, près de 3 200 demandes ont été reçues pour un investissement anticipé d'environ 95 milliards de dollars HK. Des améliorations introduites en mars 2025 permettent la détention via une entité de gestion patrimoniale familiale agréée.

[Source officielle \(immd.gov.hk\) →](#)

Frais de visa

Révision de la structure des droits pour les régimes d'admission de talents*Département de l'Immigration (IMMD) — 26 février 2025*

Le gouvernement a introduit une nouvelle structure tarifaire pour les demandes de visa soumises aux régimes d'admission spécifiés. Une nouvelle redevance de demande non remboursable de 600 dollars HK a été établie, accompagnée d'une augmentation des frais de délivrance à 1 300 dollars HK pour les visas de plus de 180 jours. Ces modifications s'appliquent à dix régimes d'admission incluant le Top Talent Pass Scheme et le Capital Investment Entrant Scheme.

[Source officielle \(immd.gov.hk\) →](#)

Formation professionnelle

Régime pilote d'admission des professionnels de la formation professionnelle*Département de l'Immigration (IMMD) — Depuis 2024*

Ce programme cible les étudiants non-locaux inscrits aux programmes de Diplôme Supérieur du Vocational Training Council dans cinq secteurs clés : aviation et transports, innovation et technologie, services électriques et mécaniques, construction et génie civil, et secteur maritime. Les diplômés admissibles peuvent demander un permis de séjour d'un an à Hong Kong. Le régime opère comme programme pilote pour deux années académiques (2024/25 et 2025/26) afin de combler les pénuries de main-d'œuvre qualifiée.

[Source officielle \(immd.gov.hk\) →](#)

Sécurité nationale

Ordonnance de sauvegarde de la sécurité nationale (Article 23)*Conseil législatif — Adoptée le 19 mars 2024, en vigueur le 23 mars 2024*

L'Ordonnance de Sauvegarde de la Sécurité Nationale met en œuvre l'Article 23 de la Loi fondamentale de Hong Kong. Elle criminalise trente-neuf infractions de sécurité nationale, couvrant la trahison, l'insurrection, les actes séditeux, le vol de secrets d'État, l'espionnage, le sabotage et les ingérences externes. La peine maximale pour sédition a augmenté de deux à sept ans, ou jusqu'à dix ans en cas de collusion avec une force externe. L'ordonnance confère aux autorités des pouvoirs étendus en matière de procédure pénale.

[Source officielle \(gov.hk\) →](#)

Réglementation financière

Ordonnance sur les stablecoins*Conseil législatif — Adoptée le 21 mai 2025, en vigueur le 1er août 2025*

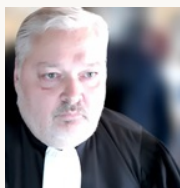
Cette ordonnance établit le premier cadre réglementaire complet de Hong Kong pour les activités de stablecoin. Elle crée un régime de licences auprès de l'Autorité Monétaire pour les stablecoins référencés en devises fiduciaires. Les émetteurs doivent maintenir un capital minimum de 25 millions de dollars HK. L'ordonnance restreint l'offre de stablecoins aux institutions autorisées et aux investisseurs professionnels. Les contrevenants risquent une amende de 5 millions de dollars HK et une peine d'emprisonnement de sept ans.

[Source officielle \(gov.hk\) →](#)

Projet de loi

Projet de loi sur la lutte contre le blanchiment d'argent (modernisation)*Financial Services and the Treasury Bureau — 2024*

Le gouvernement de Hong Kong poursuit le renforcement de son cadre anti-blanchiment conformément aux recommandations du Groupe d'action financière (GAFI). Les modifications introduites en 2024 élargissent les obligations de conformité aux prestataires de services d'actifs virtuels et renforcent les exigences de vérification d'identité des clients. Hong Kong maintient ainsi son alignement sur les normes internationales tout en consolidant sa position de centre financier de confiance dans la région Asie-Pacifique.

[Source officielle \(gov.hk\) →](#)**Date de publication : 05 Juin 2026**

AVERTISSEMENT AU LECTEUR : cette Newsletter est mise à disposition des lecteurs par le Cabinet LOUBIER et ses auteurs uniquement à des fins éducatives et permettre au lecteur d'acquérir une compréhension d'ensemble du sujet abordé ou communiquer une opinion personnelle du/des auteur(s). En aucun cas, cette Newsletter relève d'un mémo ou consultation juridique s'inscrivant dans la relation « Avocat – Client ». Cette Newsletter ne saurait se substituer à un conseil juridique personnalisé. Pour de plus amples informations, pour répondre à toutes vos questions, vous pouvez contacter : info@cabinet-loubier.fr